

# Procès-verbal du conseil d'école

*Jeudi 11 juin 2015*

## **MEMBRES DU CONSEIL D'ECOLE PRESENTS**

**Municipalité** : M. Griolet (Maire) – Mme Sanchez  
(Adjointe- chargée des affaires scolaires)

**Représentants des parents titulaires** : Mme Tortillon  
Carole, M. Picq Sébastien, Mme Ménadier Virginie.

**Représentants des parents suppléants** : Mme Poitevin  
Sabrina, Mme Bossuet Corinne.

**Enseignants** : Mme Michel, Mme Loubes et Mme Tavanae ,  
Mme Kebbache, M. Chataigner,

**DDEN** : Mme Audin-Combeau

## **MEMBRES DU CONSEIL D'ECOLE EXCUSES**

**Inspecteur de l'Education Nationale** : M. Rougier

**Enseignantes** : Mlle Morillon, Mme Robin,

**Représentants des parents** : M. Ménard Yann, M. Karl-  
Bour Eric, M. Viaud Morgan, M. Maillou Julien, M.  
Souppart Jérémy.

**Désignation de deux secrétaires de séance** : Mme Bossuet (pour les parents) et Mme Kebbache (pour les enseignants).

1. Après adoption du procès-verbal du Conseil d'Ecole du 19 février 2015, la séance suit l'ordre du jour.

## **2. Rapport d'information sur l'absentéisme scolaire**

Pour cette année scolaire, le pourcentage d'absence dans l'école est de 7,06% (entre 2011 et 2014 la moyenne est de 5,9%).

Dans les 3 classes d'élémentaire, le pourcentage d'absence est de 4,1% (entre 2011 et 2014 la moyenne est de 3,4%).

Le taux d'absence est plus important en maternelle : 11,51% (entre 2011 et 2014 la moyenne est de 9,07%).

Cette année, les absences furent plus importantes, il y a eu un pic des absences en janvier et février, avec d'importantes épidémies. Les absences sont toujours justifiées mais parfois seulement à l'oral ou au téléphone. Il est important qu'un mot soit écrit dans le cahier de liaison. Le certificat médical n'est pas demandé (sauf dans le cas de certaines maladies contagieuses où le médecin doit accorder le retour en classe). Concernant les traitements médicaux ponctuels, les enseignants peuvent donner un médicament à un enfant si la famille transmet la prescription du médecin ainsi qu'une autorisation parentale.

## **3. Bilan de cette année scolaire**

### ➤ **Bilan du projet cirque :**

- Ateliers cirque tous les vendredis durant 6 semaines. Les élèves de la moyenne section au CM2 ont participé à des ateliers sur le thème du cirque en vocabulaire, sciences, éducation musicale, arts visuels, cinéma, éducation physique et sportive...
- Les enfants de l'école ont aussi eu la chance de rencontrer M. Clémenceau et M. Pierrot qui sont passionnés de maquettes de cirque. Ces deux bénévoles ont partagé leur passion durant une semaine avec tous les élèves de l'école mais aussi avec les familles et les membres de l'association « Chaillevette Loisirs ». Une petite exposition des maquettes et des travaux de l'école a eu lieu le vendredi 24 avril !
- Durant les temps d'activités périscolaires les enfants ont découvert d'autres activités en lien avec le cirque.

- Toutes ces activités ont permis de préparer l'arrivée du chapiteau et des 2 artistes de la compagnie Octave Singulier qui se sont installés du 18 au 29 mai sur le stade de foot.

Durant ces 2 semaines, tous les élèves de l'école ont découvert les arts du cirque. Chaque séance commençait par un échauffement, puis durant les premières séances tous les élèves ont essayé différents ateliers puis ils se sont perfectionnés dans un domaine en particulier afin de préparer le numéro du spectacle. Sur l'ensemble des classes, les élèves ont découvert : des supports aériens (hamac, trapèze, cerceau), le fil ou la poutre de funambule, la boule d'équilibre, les échasses, le jonglage (anneaux, balles, foulards), le rouleau américain, les assiettes, les pyramides humaines, la corde à sauter collective, le mini trampoline ! Et tous les élèves ont réellement progressé durant ces ateliers !

Le vendredi 29 mai de 19h à 21h, le chapiteau était plein : 500 spectateurs, 124 artistes...

Nous garderons une trace de ce beau projet grâce à une fresque peinte par les enfants sous le préau de l'école. Nous tenions à remercier sincèrement M. Sébastien Picq qui a pris du temps pour venir avec ses ouvriers pour rénover le mur qui accueillera la fresque.

Ce projet cirque, fut une magnifique expérience qui restera dans la mémoire de tous les enfants de l'école, ce projet aurait été impossible sans le soutien de plusieurs associations et personnes qu'il est essentiel de remercier :

- Tout d'abord, l'association de parents d'élèves de l'école de Chaillevette qui encore une fois, a financé une très grande partie du projet. Merci à toute l'équipe pour l'aide, les conseils, la présence !!!
- La municipalité de Chaillevette qui nous a aidés financièrement mais aussi dans toute l'organisation matérielle pour l'installation du chapiteau. M. le Maire et toute son équipe se sont démenés pour réunir les conditions nécessaires : sanitaire, électricité, accès, accueil ... un immense merci à eux !
- Les bénévoles et le personnel communal intervenant lors des TAP (temps d'activités périscolaires) qui se sont aussi investis dans le projet.
- Les employés techniques de la commune qui ont aidé au montage des gradins du chapiteau (5h30 de manutention en plein soleil !)
- L'association Fêtes et Tourisimes que nous remercions pour le don très généreux fait à l'école afin de nous aider dans ce projet.
- L'association Chaillevette Loisirs, pour l'achat d'une grande quantité de chocolats au mois de décembre.
- L'Agglomération Royan Atlantique, que nous remercions pour la subvention qui nous a été allouée.
- Bien entendu, nous remercions toutes les familles de l'école, qui ont participé aux différentes actions de financement du projet et ont fait des gâteaux, des pizzas...
- Enfin, un immense MERCI aux personnes qui ont transpiré durant près de 25 heures au total pour monter le chapiteau, monter les gradins et démonter le chapiteau !

Monsieur le Maire remercie aussi les familles pour leur investissement dans ce projet.

*Voici le détail du financement du projet cirque :*

DETAILS DES DEPENSES		DETAILS DES RECETTES	
Désignation	Montant	Désignation	Montant
Chapiteau + 2 artistes intervenants du 18 au 29 mai 2015	14 000€	Association de parents d'élèves	4 500 €
		Fonds propres de la coopérative scolaire (dont la vente de photos : 940€)	4 700 €
		Don de l'association fêtes et tourisme	950 €
		Subvention de la CARA	500 €
Remise aux normes du compteur électrique (2 000€) + consommation électrique	Pris en charge par la commune de Chaillevette	Subvention de la mairie de Chaillevette	300 €
Réfection des sanitaires		Entrées payantes au spectacle + vente de boissons/gâteaux	1 550 €
14 repas de cantine		Vente des chocolats	1 500€
<b>TOTAL</b>	<b>14 000€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>14 000€</b>

- **La fête de l'école** aura lieu le vendredi 26 juin de 16h à 18h30 : des jeux avec des lots à gagner seront proposés aux enfants. La fresque sera visible des familles et les TAP proposeront une exposition des travaux réalisés durant l'année (y compris toutes les plantations). Une soirée conviviale terminera cette fête.
- **Kayak** pour les CE2 + fin de la natation scolaire, tous les CE1 ont validé le test nautique pour les activités de CE2 (surf, kayak).
- **La liaison CM2/6<sup>ème</sup>** : Les élèves de CM2 ont découvert le collège de La Tremblade le vendredi 15 mai grâce à une rencontre avec les élèves de 6<sup>ème</sup>. La coopérative scolaire a aussi financé le transport et le repas de midi au « self » afin que les élèves de CM2 se familiarisent avec le fonctionnement du collège. Ce groupe de CM2 était très à l'aise au collège.  
De plus, la CARA a organisé une sensibilisation au transport en bus et pour cela les élèves de CM1/CM2 se sont rendus au dépôt de bus le mardi 12 mai.  
Le jeudi 25 juin, des élèves de collège seront invités à venir témoigner.  
Mme Audin-Combeau (DDEN) parle de l'exposition de la CARA « Moi jeune citoyen », qui propose des activités pour débattre autour de questions qui touchent la citoyenneté et chercher la meilleure solution.

#### 4. Bilan financier (coopérative scolaire et budget mairie)

- A ce jour, le solde de la coopérative scolaire est de **+ 4 385 €**  
Cette somme correspond à la réserve que nous gardons depuis plusieurs années pour financer le projet classe découverte de 2017/2018.

Lors de ce dernier conseil d'école, nous devons constituer une commission de contrôle des comptes de la coopérative scolaire afin d'effectuer le contrôle du bilan financier que Mme Tavanae remettra en septembre 2015. Mme Tortillon et Mme Poitevin sont volontaires.

- Concernant les crédits alloués par la mairie pour 2014/2015, ils ont été utilisés intégralement. De plus, nous avons déjà effectué les grosses commandes de fournitures scolaires pour 2015/2016. Le budget par élève pour l'année scolaire prochaine est identique soit 67,25€/enfant. Ce budget est inchangé depuis plus de 10 ans alors que le prix des fournitures scolaires a augmenté. L'équipe enseignante demande que ce budget soit réévalué pour l'année scolaire 2016/2017.

Monsieur le Maire, en a déjà parlé à la secrétaire générale de la mairie.

#### 5. Préparation de la rentrée 2015

A ce jour **113 enfants** (85 familles) sont inscrits pour la rentrée, soit 12 de moins qu'à la rentrée dernière :

##### Prévisions de classes :

(Ces prévisions sont susceptibles d'évoluer en fonction des inscriptions et des départs de dernière minute.)

<b>PS-MS</b> : Mme Michel	25 élèves	10 PS + 15 MS
<b>GS-CP</b> : Mme Loubes	21 élèves	12 GS + 9 CP
<b>CP-CE1</b> : Mme Kebbache	21 élèves	9 CP + 12 CE1
<b>CE2-CM1</b> : Mme Tavanae et Mme Robin	23 élèves	15 CE2 + 8 CM1
<b>CM1 - CM2</b> : M. Chataigner	23 élèves	6 CM1 + 17 CM2

Cette année, le conseil des maîtres a proposé un maintien en CP et un passage anticipé en CE2. Les familles ont accepté.

Concernant la répartition des élèves de CP et de CM1, le conseil des maîtres répartira les élèves de ces niveaux afin que les 2 classes soient équilibrées.

Suite à la demande de certains parents, nous dirons aux enfants quelle sera leur classe, juste avant les vacances d'été. Toutefois, cette répartition sera susceptible de changer en fonction d'éventuelles arrivées mais elle ne sera pas modifiée à la demande des familles : la décision est prise en conseil des maîtres et elle est définitive.

D'ici la fin de l'année, les familles recevront une information concernant la rentrée scolaire (fournitures, dossier d'inscription, organisation de la rentrée...). Le jour de la rentrée pour les élèves est le mardi 1<sup>er</sup> septembre 2015, cette journée se déroulera comme un mardi normal: 8h45-12h/14h-16h avec une garderie jusqu'à 18h30. Les TAP commenceront la semaine du lundi 7 septembre.

## 6. Travaux et aménagements

Nous tenons à remercier toute l'équipe de la mairie pour sa disponibilité et sa réactivité. Les relations entre la mairie et l'école sont extrêmement faciles : merci beaucoup !

Des demandes de travaux ou d'aménagement sont formulées pour l'été et/ou les années à venir : L'équipe enseignante se permet de rappeler des demandes qui avaient été formulées précédemment ainsi que de nouvelles :

- Installation de rideaux dans la classe de CP/CE1 – le projet a été voté en mairie et une demande de subvention est en cours.
- Le changement de la porte de la classe de Mme Loubes – le projet a été voté en mairie et une demande de subvention est en cours.
- Changement du revêtement des sols de maternelle (juin 2012)
- Installation d'un grand panneau d'affichage pour école et APEL (l'actuel est trop petit et défectueux) (juin 2014)
- Des aménagements (placard) pour ranger dans la classe de CP/CE1 (juin 2014)
- Changement du sable de la cour de maternelle (sable plus fin si possible)
- Vérifier et rénover le bardage bois du bâtiment plus récent
- Repeindre le meuble à chaussons de la classe de maternelle (qui se trouve dans la salle de motricité)

## 7. Questions diverses

Un troisième exercice incendie a été effectué le jeudi 4 juin et l'évacuation s'est faite en 1minute et 18 secondes, ce qui est un très bon temps. Les élèves se sont tous très bien comportés !

**Mme Bossuet** : Y-aura-t-il un souvenir du cirque ?

M. Souppart a réalisé un film que nous pourrons donner aux familles, un mot sera mis dans les cahiers.

**Présidente du conseil d'école : Mme Tavanae      Secrétaire du conseil d'école : Mme Kebbache**